



## Désertion armée de terre

Par **Falcko**, le **17/03/2016** à **19:25**

**Bonjour,**

Cela fait 2 semaines que j'ai commencé mes classes. J'ai fait le contre-rendu militaire qui dit que je veux arrêter et j'ai eu un entretien le lieutenant, le capitaine et le colonel. Ils m'ont laissé partir en week-end et ensuite je dois revenir pour "le circuit administratif" qui durerait environ deux semaines, sachant que je suis parti en faisant deux compte-rendu, un pour la dénonciation de mon contrat et l'autre qui stipule bien que toutes les affaires perçues sont en leur possession.

Vais-je avoir des problèmes pénaux ou bien financiers ?

Merci d'avance.